



**RELEVÉ DE DECISION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU MARDI 02 avril 2019

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Nombre de conseillers municipaux présents : 16

Nombre de conseillers municipaux absents représentés : 2

Nombre de conseiller absent : 1

Le conseil municipal :

- a décidé de maintenir à l'identique les trois taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti
- a adopté les budgets primitifs de la commune et de « La Comédie » ;
- a approuvé le montant des subventions accordées aux associations de la commune ;
- a approuvé le nouveau schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole ;
- a donné un avis favorable au 2^{ème} programme local de l'habitat de Troyes Champagne Métropole ;
- a adopté la dénomination de deux voiries.

Le maire

Paul GAILLARD

